



Pompom

Règlements des Sports

25-28 Avril 2024

Comité Cartel 2024



Sommaire

Équipes et délégations	3
Modalités pratiques	3
a) Lieu et horaire	3
b) Equipement	3
Déroulement du tournoi	3
Règlement	4
Arbitrage	4



Équipes et délégations

Chaque délégation présente une équipe d'au maximum 25 cheerleaders dont un e capitaine.

Tous les cheerleaders doivent être scolarisés dans l'équipe pour laquelle ils ou elles jouent. Un justificatif comme une carte étudiante ou un certificat de scolarité doit pouvoir être présenté à tout moment.

Une fois la composition de l'équipe enregistrée auprès des organisateurs, les équipes ne seront plus modifiables, exceptée en cas de force majeur examinée au cas par cas.

Les équipes doivent obligatoirement être mixtes. Points de pénalité dans le barème.

Les cheerleaders peuvent être inscrits dans d'autres épreuves.

Aucun cheerleader ne peut se contenter de portés.

Les membres de l'équipe doivent participer à au moins la moitié de la chorégraphie sous peine de sanction. Points de pénalité dans le barème

Modalités pratiques

a) Lieu et horaire

Le tournoi commencera le vendredi 26 avril à 23h dans la salle principale de la soirée.

b) Equipement

Chaque équipe doit fournir à ses cheerleaders une tenue et une paire de pompons. Pour éviter tout risque de blessure, tous les bijoux sont interdits.

L'organisation du tournoi se réserve le droit d'empêcher un membre de l'équipe de monter sur scène si sa tenue peut présenter un risque pour les autres participants.

Chaque équipe devra fournir aux organisateurs du tournoi un support audio (montage musical) au format mp3 avant le **10 avril**. Il devra durer 5min ± 30s.

Les équipes danseront sur une scène mesurant 18,30 x 10,90 m2.

Déroulement du tournoi

Des répétitions sur scène pourront se dérouler à la salle de soirée de La Carrière le jeudi 25 et vendredi 26 avril avant les soirées. Les horaires de répétitions seront communiqués aux délégations ultérieurement.

Chaque équipe doit présenter une chorégraphie mêlant des éléments gymniques, des sauts, des portés et de la danse.

L'ordre de passage pour les répétitions et le tournoi sera identique et tiré au sort après le 10 avril.



Règlement

Toutes les équipes doivent être présentes sur le lieu de représentation au moins 1h avant leur heure passage.

Si l'équipe n'est pas présente 15 min avant leur passage, la note de 0 sera donnée à l'équipe en question.

Tout comportement dangereux, volontaire ou non, pouvant porter atteinte à l'intégrité d'un.e autre participant.e est punissable d'une exclusion de la personne du tournoi.

Tout comportement irrespectueux ou antisportif de la part d'un cheerleader à l'encontre de l'adversaire, d'un des membres du jury, d'un des membres du public ou un des membres de l'organisation est punissable de l'exclusion du tournoi.

Tout comportement irrespectueux ou antisportif de la part d'un des membres du public à l'encontre d'un adversaire, d'un membre du jury, d'un membre de l'organisation ou d'un autre membre du public entraînera une pénalité pour la délégation à laquelle il appartient.

Arbitrage

L'évaluation sera effectuée par un jury impartial et extérieur au tournoi qui se chargera d'attribuer une note à chaque équipe en fonction de sa prestation. La chorégraphie qui obtiendra la meilleure moyenne gagnera. En cas d'égalité, la note la plus haute des deux que le responsable du tournoi aura attribuée gagnera. Si les deux notes sont identiques, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le vainqueur.

